



Run Valserine - Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée sous le numéro W014001384

Adresse: Mairie, 35 rue de la Poste, 01200 CHÂTILLON-EN-MICHAILLE

E-mail: contact@runvalserine.fr

Site: <http://runvalserine.fr>

Demande ou renouvellement d'adhésion

Je soussigné(e),(Nom) _____ (Prénom) _____

demande : ⁽¹⁾ mon adhésion, ⁽¹⁾ le renouvellement de mon adhésion

à l'association Run Valserine.

(1) rayer la mention inutile

RENSEIGNEMENTS*: *ECRIRE EN LETTRES MAJUSCULES*

NOM : _____ PRENOM : _____

Né(e) le : _____ / _____ / _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

E-mail – valide, obligatoire pour la communication de l'association
_____ @ _____

() Pour un renouvellement, à renseigner en cas de changements*

AUTORISATION

En cas d'accident, j'autorise les responsables de l'association à prendre toutes les mesures qui s'imposent.

DROIT A L'IMAGE

Le soussigné autorise l'association à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités de l'association, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial,

Cochez la case ci-contre si vous ne le souhaitez pas (l'absence de réponse vaut acceptation)

DATE :

SIGNATURE :



Run Valserine - Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée sous le numéro W014001384

Adresse: Mairie, 35 rue de la Poste, 01200 CHÂTILLON-EN-MICHAILLE

E-mail: contact@runvalserine.fr

Site: <http://runvalserine.fr>

INFORMATION ADHESION

Conditions d'adhésion

Le(a) candidat(e) à l'adhésion doit :

- Avoir une **pratique régulière** de la course à pied,
- Si il(elle) est mineur(e), avoir un parent adhérent à l'association

Dossier

Le dossier comprend

- Le présent bulletin de demande d'adhésion dûment rempli,
- Le certificat médical de **non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de 3 mois**,
- Le **règlement de la cotisation fixée à 35€**

Matériel

Le matériel minimum requis est :

- Une paire de chaussures adaptée à la pratique de la course à pied,
- Un gilet jaune ou équivalent pour les sorties nocturnes ou à visibilité réduite,
- Une lampe frontale pour les sorties nocturnes ou à visibilité réduite.

Assurance

Pour information, l'association a souscrit à une assurance couvrant les adhérents avec les garanties "Responsabilité Civile-Défense", "Indemnisation des Dommages Corporels", "Dommages aux Biens des participants", "Recours-Protection juridique" et "Assistance". Le détail est disponible sur simple demande.

INFORMATION ENTRAINEMENT

Lieu

L'association dispose des vestiaires de la salle des Sports de Châtillon (derrière la salle des Fêtes).

Horaires

Rendez-vous les lundis et mercredis à 18h30 pour un départ à 18h45 pour au minimum 1h15 et les vendredis à 18h45 pour un départ à 19h. Des sorties peuvent aussi être organisées le week-end ou les jours fériés, l'information circule via mail et/ou via le site.